ALSH

Accueil des enfants
âgés de 3 ans(révolus) à 12 ans
scolarisés

Mercredis (hors vacances scolaires),
Petites et grandes vacances scolaires

*Les enfants scolarisés en 6ème ne sont pas accueillis sur les mercredis (hors vacances scolaires)

04 42 94 93 04
centreaere@boucbelair.fr

VILLE DE BOUC BEL AIR

VILLE NATURE

Service Jeunesse-ALSH

DOSSIER ANNUEL D'INSCRIPTION 2017-2018

(valable du 1/9/2017 au 1/9/2018)
renouvelable chaque année

ESPACE JEUNES Bouc Bel Air

Accueil des adolescents
âgés de 11 à 17 ans
(scolarisation à partir de la 6e)

Animations, soirées à thème,
Manifestations citoyennes, Séjours
Vacances scolaires (hors Vac. de Noël)

04 42 94 93 04
centreaere@boucbelair.fr

Téléchargeable sur www.boucbelair.fr – rubriques : Mieux vivre à BBA – Jeunesse / Centre aéré
Une fois complet, ce dossier peut être renvoyé par scan mail à l'adresse ci-dessus correspondante

▶ Ce dossier permet à l'enfant d'être inscrit aux activités proposées par l'ALSH et/ou par l'ESPACE JEUNES *(cf. conditions d'inscription et de fonctionnement au verso)*

Ce dossier comprend :

- Les modalités d'inscription et de fonctionnement de l'ALSH et de l'Espace Jeunes *(à conserver)*
- 1 calendrier de fonctionnement *(à conserver)*
- 1 Fiche d'Inscription recto/verso *(à rendre)*
- 1 Fiche Sanitaire *(à rendre)*

⚠ **Les demandes d'inscription ne sont pas traitées en cas de dossiers incomplets, déposés hors délais ou inexistants.**

Pièces complémentaires à joindre:

Boucains et Hors commune :

- attestation d'assurance RCI 2017-2018 au nom de l'enfant
- copie justificatif domicile (- 3 mois) pour les boucains uniquement
- copie avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016* (à fournir ultérieurement si vous n'êtes pas en sa possession au moment du dépôt du dossier)

Hors commune hébergés :

- attestation d'assurance RCI 2017.2018 au nom de l'enfant
- attestation d'hébergement
- copie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant (- 3 mois)

L'avis d'imposition n'est pas obligatoire ; toutefois à défaut de présentation de celui-ci, le tarif appliqué à la famille sera le tarif le plus élevé.

Pour les enfants ayant un traitement en cours, des allergies (alimentaires ou médicamenteuses), justificatif à fournir obligatoirement au moment du dépôt du dossier. Un formulaire PAI spécifique à l'ALSH est fourni obligatoirement par le secrétariat ALSH (envoyé par mail aux familles).

Permanences au public :
Prioritairement les mercredis de 14h à 18h30 sans rendez-vous
Sur rendez-vous (demande émise par téléphone ou mail quelques jours avant)

Espace Virginie Dedieu
Services Administratifs situés au 1er étage
Chemin Jean-Yves Cousteau - 13320 BOUC BEL AIR
(accés piéton à partir du parking du complexe sportif Guy Drut)

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf des Bouches-du-Rhône

La CAF des BdR subventionne l'ALSH et l'ESPACE JEUNES

FONCTIONNEMENT et MODALITES D'INSCRIPTIONS ALSH et ESPACE JEUNES 2017 / 2018

1- ALSH - ACCUEIL DES ENFANTS — de 7h30 à 18h30 les mercredis et les vacances

▶ Accueil le mercredi : de 7h30 à 9h00 ▶ Activités : 9h à 17h ▶ Récupération des enfants : 17h à 18h30

▶ Les parents dont les enfants bénéficient d'un **engagement annuel pour 1, 2 ou 3 mercredis/mois notamment, ont l'obligation de confirmer la présence ou l'absence** de leur enfant par mail à centreaere@boucbelair.fr **au plus tard le dernier mardi du mois précédent pour le mois suivant.** Une demande exceptionnelle d'annulation de réservation d'un mercredi est possible (par mail 8 jours avant).

▶ Accueil durant les vacances : de 7h30 à 9h00 ▶ Activités : 9h à 17h ▶ Récupération des enfants : 17h à 18h30

➡ **Groupe des 8/12 ans (CE2/CM2) accueillis sur l'annexe de l'ALSH à l'école des PINS (accès Carraire du Moulin)**

▶ **Présence obligatoire de l'enfant :** 2 jours / séjour pour les petites vacances scolaires
2 jours / semaine(s) choisie(s) pour les vacances d'été

▶ Pour les enfants scolarisés en MATERNELLE, prévoir un change complet dans un petit sac au nom de l'enfant.

2- ESPACE JEUNES - ACCUEIL DES JEUNES — Hors mercredis et vacances de Noël

▶ Accueil durant les vacances uniquement : de 8h à 8h45 ▶ Activités : 8h45 à 17h ▶ Fin des activités : 17h

3- MODALITES D'INSCRIPTIONS (ALSH et ESPACE JEUNES) : — Dossiers - Inscriptions

▶ DOSSIER : **1 dossier par enfant daté, signé et complété des renseignements demandés et pièces à joindre, à remettre au secrétariat du service JEUNESSE/ALSH** selon les dates limites de dépôt et permanences au public précisées en page de garde du dossier et sur le calendrier de fonctionnement joint. **Aucune inscription sans dossier complet – déposé hors délai ou inexistant !**

L'ALSH et l'ESPACE JEUNES fonctionnent selon un projet pédagogique (à consulter sur place) ; les enfants sont tenus d'être présents sur la journée. L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs diplômés, selon la législation en vigueur.

INSCRIPTIONS en ligne via votre COMPTE ESPACE FAMILLE

1° - Aux dates et heures informées dans le calendrier de fonctionnement et sur la page d'accueil du site www.boucbelair.fr , un BULLETIN de pré-inscription est mis en ligne. Il est à renseigner nominativement pour chaque enfant et ne peut être renouvelé pour une demande de modification ou d'annulation de la demande initiale. **A réception du bulletin par le secrétariat du service, la réponse de validation des dates est renvoyée sur le Compte Espace Famille sous 10 jours ouvrés à compter de la date d'émission du bulletin.** En cas d'indisponibilité de place, l'enfant est d'office inscrit sur liste d'attente.

2° - Pour les familles n'ayant pas accès à Internet, des bulletins sont à disposition aux jours et heures ci-dessus précisées ; un accueil à la Mairie de Bouc Bel Air est mis en place (aucun dépôt de dossier d'inscription n'est accepté ce jour-là).

Les bulletins transmis avant la date et l'heure d'ouverture officielles seront d'office rejetés.

Les demandes d'annulation et/ou modification doivent exclusivement être faites par mail à l'attention du secrétariat ALSH ou ESPACE JEUNES ; toute demande émise au-delà de la date de clôture, n'est plus prise en compte et entraîne la facturation des jours réservés.

4- TARIFS — Ils s'entendent : par jour, par enfant, activités, sorties comprises

TRANCHES SELON QF	PARTICIPATION FAMILLE POUR 1 JOURNEE ALSH (repas, goûter compris)					PARTICIPATION FAMILLE POUR 1 JOURNEE ESPACE JEUNES (repas/goûter non fournis)		
1/12e Revenu Fiscal de Référence ---------- Nbre de parts	Boucains	Hors Commune Hébergés	Hors Commune	Somme remboursée par jour d'absence sur remise d'1 certificat médical*		Boucains	Hors Commune Hébergés	Hors Commune
				BBA + HCH	H.C			
QF ≤ 460 €	7,70 €			2,06 €		3,80 €		
460 € ≤ QF ≤ 610 €	11,50 €			5,86 €		4,90 €		
610 € ≤ QF ≤ 800 €	13,00 €			7,36 €		6,50 €		
800 € ≤ QF ≤ 1050 €	14,30 €			8,66 €		8,70 €		
1050 € ≤ QF ≤ 1500 €	14,50 €		19,00 €	8,86 €	13,36 €	9,20 €		19,00 €
QF > 1500 €	15,00 €	15,00 €	21,00 €	9,36 €	15,36 €	9,80 €	9,80 €	21,00 €

5- PAIEMENT (Facturation au mois et post séjour) — Versement d'acompte(s) possible !

Il s'effectue soit par télépaiement via votre compte Espace Famille (www.boucbelair.fr), soit par CB, chèque, espèces et ANCV (vacances uniquement) auprès du Service Scolaire de la Mairie (1er étage).

Les attestations sont établies à l'issue du séjour de l'enfant par l'agent en charge de la Régie - Service Scolaire – 1er étage de la mairie (04 42 94 93 67). Le Secrétariat de l'ALSH ne délivre aucune attestation.

6- REMBOURSEMENT : Justificatif remis sous 8 jours (possible par mail) au secrétariat ALSH (cf. tableau ci-dessus)

▶ **La journée Espace Jeunes n'est pas facturée en cas d'absence justifiée sous 8 jours par 1 certificat médical.**

VILLE DE BOUC BEL AIR

ALSH
ESPACE JEUNES

FICHE d'INSCRIPTION 2017 / 2018

Tarif QF	QF

Renseignements sur l'enfant

NOM :

Prénom :

DATE de NAISSANCE : / /

Scolarité 2017 - 2018		Scolarité 2017-2018	SECTION
Maternelle	Elémentaire	Secondaire	
1e - 2e - 3e année	CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2	6e - 5e – 4e – 3e - Lycée	

VOTRE REGIME S.SOCIALE (entourez l'option) : **GENERAL** **EDF/GDF** **SNCF** **MSA** **AUTRE**

1 – RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX) DE L'ENFANT

a **SI VOUS ÊTES :** ☐ (RE) MARIÉ(E) ☐ PACSÉ(E) ☐ VIVANT MARITALEMENT

VOUS NOM : Prénom :

VOTRE CONJOINT NOM : Prénom :

b **SI VOUS ÊTES :** ☐ DIVORCÉ(E) ou SÉPARÉ(E) ☐ CÉLIBATAIRE ☐ AUTRE

Vous avez : ☐ ***l'autorité parentale unique*** (compléter ligne 1) (si séparation, fournir 1 copie du jugement) ☐ ***l'autorité parentale conjointe*** (compléter lignes 1 et 2)

1 - VOUS : NOM, Prénom : PÈRE / MÈRE

2 - VOTRE EX-CONJOINT : NOM, Prénom : PÈRE / MÈRE

Son adresse :

2 – VOTRE ADRESSE

Rue, bâtiment _____

Code postal _____ Ville _____ ☎ DOM. _____

☎ Port. mère : ☎ Port. père : **e-mail :**

3 – VOTRE PROFESSION

	Profession	Employeur (Nom/ Adresse)	N° téléphone
VOUS			
CONJOINT			

4 – PERSONNES AUTORISÉES A RÉCUPÉRER L'ENFANT
en dehors du(es) responsable(s) légal(aux)

1- Mme, Mlle, M. _____ ☎ _____

2- Mme, Mlle, M. _____ ☎ _____

3- Mme, Mlle, M. _____ ☎ _____

MODALITES D'INSCRIPTION et DE FONCTIONNEMENT

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant :

NOM, Prénom : _____

ATTESTE avoir pris connaissance des modalités d'inscription et de fonctionnement de l'ALSH et de l'ESPACE JEUNES de la Ville de Bouc Bel Air, en accepte pleinement les termes et conditions et précise ce qui suit :

AUTORISATIONS PARENTALES
Valables du 01 Septembre 2017 au 01 Septembre 2018

(entourer les mentions choisies)

1 - ACTIVITES – TRANSPORT

J' AUTORISE | JE N'AUTORISE PAS

mon (l') enfant à participer aux activités et sorties organisées dans le cadre du fonctionnement de l'ALSH et de l'ESPACE JEUNES et à utiliser les moyens de transports en commun, notamment mini-bus, bus, train ou bateau.

2 - PHOTOGRAPHIES

J' AUTORISE | JE N'AUTORISE PAS

- la prise de vue de mon(l') enfant SEUL ou en GROUPE par l'équipe et, occasionnellement par le photographe de la Mairie de Bouc Bel Air (possibilité de parution dans la revue municipale ou autre(s) support (s) de communication.
- le développement des photos en grande surface
- la publication des photos

3 - AUTORISATION DE SORTIE *(ENFANT INSCRIT A L'ESPACE JEUNES uniquement)*

J' AUTORISE | JE N'AUTORISE PAS *

mon(l') enfant à quitter seul l'Espace Jeunes à l'issue de la journée d'activité et décharge la Direction de toute responsabilité quant à tout problème pouvant survenir lors du trajet de retour de l'enfant jusqu'à son domicile.

** obligation de présence d'un adulte à 17h00.*

FAIT à BOUC BEL AIR, le **Signature :**

ALSH
ESPACE JEUNES
ESPACE VIRGINIE DEDIEU
VILLE DE BOUC BEL AIR

FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT
2017 - 2018

SECTION
(réservé ALSH)

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Fille ☐ **Garçon** ☐

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)?

NON **OUI** (copie à joindre au dossier)

MOTIF MÉDICAL :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

1- Allergies (non soumises à l'obligation d'un PAI)

►L'enfant a-t-il des allergies ? OUI ☐ : de quel type : _____ Conduite à tenir : _____

NON ☐

2- Traitement médical

►L'enfant suit-il actuellement un **traitement médical** ? oui ☐ non ☐

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (***boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice***). Aucun médicament ne peut être administré à l'enfant sans ordonnance.

3- Vaccinations et maladies infantiles (se référer au camet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES *(entourer les vaccins correspondants)*	*NOM du VACCIN et DATE du DERNIER RAPPEL*	*NON OBLIGATOIRES* *(entourer les vaccins correspondants)*	*NOM du VACCIN et DATE du DERNIER RAPPEL*
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Infection pneumocoque :		Rubéole – Oreillons - Rougeole :	
		Autres vaccins :	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

► Les maladies infantiles de votre enfant (entourez les maladies qu'il a eues) :

Rubéole	Varicelle	Scarlatine	Coqueluche	Rougeole	Oreillons	Otites	Angines	Rhumatismes articulaires aïgus

4- Recommandations utiles des parents (difficultés de santé, maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, rééducation, opération, port de lunettes, port de prothèses dentaires,...)

►**Quelles sont vos recommandations ? :** _____

RESPONSABLE(s) LÉGAL(aux) de L'ENFANT

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

TEL. DOMICILE : ..... PORTABLE : ..... TRAVAIL :.....

EMAIL.....

NOM & TEL. DU MEDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : **Signature :**

ALSH – ESPACE JEUNES

Espace Virginie Dedieu
Ville de Bouc Bel Air
04 42 22 93 04
centreaere@boucbelair.fr

A conserver

CALENDRIER – MEMO DES MERCREDIS et PETITES VACANCES SCOLAIRES 2017-2018

MERCREDIS (alsh) (hors vacances scolaires)						
Sept.		6	13	20	27	
Oct.		4	11	18		
Nov.		8	15	22	29	
Déc.		6	13	20		
Janv.		10	17	24	31	
Fév.		7	14	21		
Mars		14	21	28		
Avril		4	11	18		
Mai		9	16	23	30	
Juin/Juil.		6	13	20	27	4

VACANCES SCOLAIRES (alsh et espace jeunes)											
Toussaint (oct./nov.)	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	23	24	25	26	27	30	31	☺	2	3	
Noël (déc./janv.)	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	☺	☺	27	28	29	☺	2	3	4	5	
Hiver (fév./mars)	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	26	27	28	1	2	5	6	7	8	9	
Printemps (avril/mai)	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	23	24	25	26	27	30	☺	2	3	4	

☺ jours fériés

NB : L'Espace Jeunes est fermé durant les vacances de Noël

DATES DE DEBUT et FIN DES INSCRIPTIONS - VACANCES SCOLAIRES 2017-2018

VACANCES DE :	INSCRIPTIONS EN LIGNE (Compte Espace Famille)	INSCRIPTION GUICHET UNIQUE (Accueil Mairie BBA)	HORS COMMUNE (formule en ligne ou autre)	DATES DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS (Pour tous)
AUTOMNE 2017 (du 23/10 au 03/11/2017)	SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017 A partir de 10H	SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017 de 10H à 12H	A partir du 30 SEPTEMBRE	VENDREDI 06 OCTOBRE
NOEL 2017 (du 25/12/2017 au 05/01/2018)	SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017 A partir de 10H	SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017 de 10H à 12H	A partir du 02 DECEMBRE	VENDREDI 08 DECEMBRE
HIVER 2018 (du 26/02 au 09/03//2018)	SAMEDI 20 JANVIER 2018 A partir de 10H	SAMEDI 14 JANVIER 2018 de 10H à 12H	A partir du 03 FEVRIER	VENDREDI 09 FEVRIER
PRINTEMPS 2018 (du 23/04 au 04/5/2018)	SAMEDI 24 MARS 2018 A partir de 10H	SAMEDI 24 MARS 2018 de 10H à 12H	A partir du 31 MARS	VENDREDI 07 AVRIL
ETE 2018	SAMEDI 26 MAI 2018 A partir de 10H	SAMEDI 26 MAI 2018 de 10H à 12H	A partir du 09 JUIN	VENDREDI 15 JUIN
MERCREDIS ANNEE SCOLAIRE 2018-2019		Au mois d'avril 2018 (la date définitive sera informée mi- mars 2018 sur le site www.boucbelair.fr en page d'accueil)		

DATES LIMITES de DEPOT DES DOSSIERS ANNUELS D'INSCRIPTION au SECRETARIAT ALSH / ESPACE JEUNES

Mercredis (sur engagement annuel validé)	au plus tard le	Mercredi 30 août 2017
Vac. scolaires d'automne	au plus tard le	Vendredi 22 septembre 2017
Vac. scolaires de Noël	au plus tard le	Vendredi 24 novembre 2017
Vac. scolaires d'hiver	au plus tard le	Vendredi 19 janvier 2018
Vac. scolaires de printemps	au plus tard le	Vendredi 23 mars 2018
Vac. d'été	au plus tard le	Vendredi 25 mai 2018